

LABEL DES GITES EQUESTRES DU GRAND EST

Comité Régional de Tourisme Équestre

LIVRET D'ÉVALUATION 2021

ALSACE



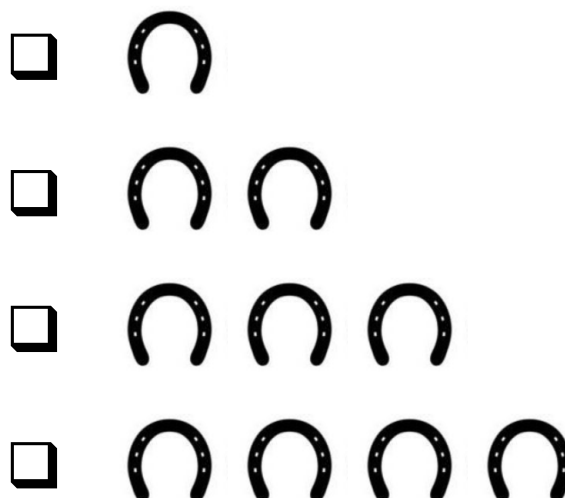
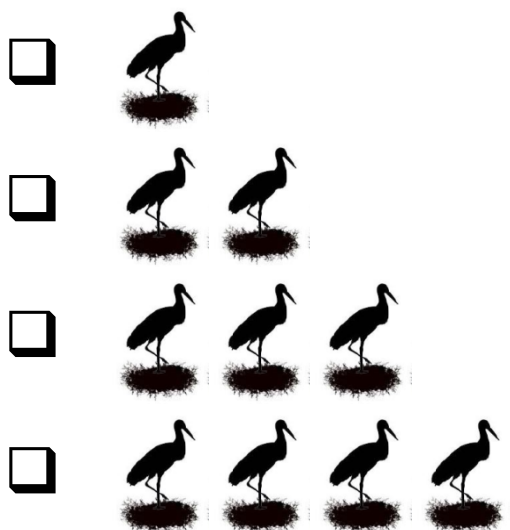
Gîte :

Lieu :

Date de l'évaluation :/...../.....

Auditeur :

RESULTATS



CDTE du Bas-Rhin - Anne Vonthron
10a rue de Furdenheim – 67117 Handschuheim
cdte67@alsaceacheval.com - 06 73 94 82 80

CDTE du Haut-Rhin - Violette Reinbold
319, Les Machielles - 68370 ORBEY
violette.reinbold@gmail.com - 06 43 24 17 98

DEFINITION ET CONDITIONS D'EVALUATION

Ce label a pour objet la reconnaissance de la qualité de l'accueil des gîtes équestres et offrira aux futurs clients des garanties minimales. Le but de la démarche est de séduire, d'accueillir au mieux et de fidéliser une plus large clientèle.

Le Label Tourisme Équestre Grand Est comporte 4 niveaux de qualité.


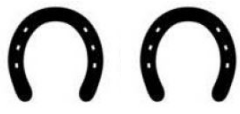

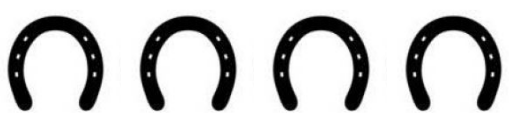
HEBERGEMENT CAVALIERS = Nids de cigognes

	30 à 42 points
	43 à 67 points
	68 à 87 points
	Mini 88 (maximum 107 points)

Il faut totaliser au minimum 30 points sans note éliminatoire pour obtenir le label Tourisme Équestre.

HEBERGEMENT CHEVAUX = Fers à cheval

L'hébergement de chevaux est une activité encadrée par des règles juridiques, mais également des règles pas forcément obligatoires, mais éthiques, comme les notions de bien-être animalier. Les aménagements proposés prennent également en compte le bien-être du cavalier afin que, dès son arrivée sur les lieux et jusqu'au moment du départ, il puisse s'occuper de son cheval et ranger son matériel sans difficulté.

	18 à 31 points
	32 à 39 points
	40 à 45 points
	Mini 46 (maximum 58 points)

Il faut totaliser au minimum 18 points sans note éliminatoire pour obtenir le label Tourisme Équestre.

QUI PEUT BENEFCIER DU LIVRET D'EVALUATION – QUALITE ?

→ L'ensemble des gîtes équestres situés sur le territoire du Grand Est.

COMMENT OBTENIR CE LIVRET ?

→ Il est disponible sur les sites du Tourisme Équestre.

QUE VA APPORTER CE LIVRET A MON GÎTE EQUESTRE ?

→ Le livret peut servir de référence pour atteindre un objectif : améliorer l'établissement existant, servir lors du dépôt d'un projet devant une collectivité territoriale.

QUI ATTRIBUE CE LABEL ?

→ C'est le Comité Régional qui audite les candidats Gîteurs et qui attribue, sous la responsabilité du Président du territoire concerné, le Label.

→ La labellisation est conditionnée au respect de la Charte Alsace des Gîteurs.

QUE VA APPORTER CE LABEL ?

- La reconnaissance par le Tourisme Équestre de la qualité de votre structure
- Une image et un logo que vous allez pouvoir valoriser auprès de vos adhérents, du grand public et de vos partenaires
- Une publicité dans les brochures et sur les sites internet d'Alsace et du Grand Est, ainsi que dans les salons nationaux et internationaux
- Des arguments pour présenter des projets à vos élus, administrations et collectivités
- Officialiser le niveau de qualité offert
- Etre un instrument vis à vis du public, des médias et des collectivités
- Améliorer l'accueil, fidéliser la clientèle et l'augmenter
- Faire partie d'un réseau régional d'hébergements équestres

QUAND RENOUVELER LE LABEL ?

→ La validité du label est de 3 ans, sauf décision contraire

→ Le label est soumis chaque année à l'affiliation au Tourisme Équestre et au respect de la Charte Alsace des Gîteurs

→ Une demande de réévaluation peut être faite à la suite d'améliorations

→ Pour la mise en route du Label, la totalité des gîtes adhérents sera auditée pour la labellisation, et la mention des labels figurera dans la réédition de la brochure

COMMENT JE FAIS SAVOIR QUE MON GÎTE EST LABELLISE ?

Après l'attribution du label, l'établissement reçoit gratuitement en dépôt :

→ Une plaque de signalisation en métal à fixer à l'extérieur, attestant que le gîte est labellisé

→ Un diplôme plastifié faisant état du nombre de nids de cigognes et de fers à cheval obtenus, avec le millésime

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT

Commune : _____ Code postal : _____

Nom
du Gîte :

Repère carte :  Carte IGN N° : _____ Altitude : _____ m
























Propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : +33(0) _____ +33(0) _____

Mail : _____

Site internet : _____ Page Facebook : oui / non

GITE	 EN	NON	OUI	
	 DE	NON	OUI	
	 WIFI	NON	OUI	
	 ANCV	NON	OUI	
	 CHIENS	NON	OUI	
CHEVAUX	 BICIC	NON	OUI	Capacité
	 PRE	NON	OUI	Capacité
	 ATTELAGE	NON	OUI	
	 ORAINS	NON	OUI	
	 FOIN	Eliminatoire	OUI	
CAVALIERS	 CHAMBRE	NON	OUI	Capacité
	 DORTOIR	NON	OUI	Capacité
	 BIVOUAC	NON	OUI	
	 BAGAGES	NON	OUI	
	 PICNIC	NON	OUI	
	 PISCINE	NON	OUI	
	 LINDRE	NON	OUI	
	 DRAPS	NON	OUI	
 SERVIETTES	NON	OUI		
 CUISINE	NON	OUI		
 PETIT-DEJ	Eliminatoire	OUI		
 PENSION 1/2	NON	OUI		
 PENSION	NON	OUI		

FICHE n°1 Communication, signalisations, prestations

La communication : moyen essentiel pour se faire connaître auprès du public. Cette communication peut être réalisée par différents moyens. Une permanence téléphonique, une adresse e-mail ainsi que la mise à jour régulière si lien sur les réseaux est indispensable.

Critères

S'il n'existe aucune communication	0
S'il existe au moins un lien sur les réseaux sociaux	3
S'il existe une adresse mail	3
S'il existe un site internet	3

TOTAL A : *points*

La signalisation : permet de trouver rapidement l'établissement ; une enseigne permet au public d'identifier sans difficulté ce même établissement et enfin les panneaux permettent de connaître les horaires d'ouverture, les coordonnées des personnes à contacter et les prestations proposées.

Critères

Enseigne inexistante	0
Enseigne mal entretenue ou peu visible	2
Enseigne belle et lisible	4

Panneau obligatoire

Affichage des coordonnées complètes ; Prestations proposées et tarifs
Horaires d'ouverture ; Numéros d'urgence

Panneau Inexistant	Note éliminatoire	0
Panneau confus et/ou incomplet		2
Panneau complet, accessible à l'endroit		4

TOTAL B : *points*

L'accueil : Il faut savoir recevoir les cavaliers avec le sourire, savoir les renseigner (une ou deux langues étrangères sont appréciées). Les services proposés à la clientèle seront un gage de qualité.

Critères d'ouverture

Ouvert le week-end toute l'année ou sur réservation	0
Ouvert tous les jours en saison (été)	2
Ouvert tous les jours en saison avec accueil à la nuitée	4
Ouvert tous les jours de l'année + accueil à la nuitée	6

TOTAL C : *points*

FICHE n°2 : Implantation parkings, aménagements extérieurs

Le parking et les aménagements extérieurs ont une importance particulière pour faire bonne impression auprès du public. En effet, c'est ce que le client remarque en premier lieu et souvent sur quoi repose sa première impression générale sur l'établissement. Un parking et des aménagements extérieurs négligés auront donc un impact négatif sur la note attribuée.

Critères : PARKING

Parking inexistant ou non identifié	0
Parking existant mais éloigné	2
Parking voitures bien aménagé, vans et/ou camions sur la propriété.	4
Possibilité de garer vans et véhicules pour un circuit de plusieurs jours	6

TOTAL D : *points*

Critères : ENTRETIEN GLOBAL

Manque d'entretien des abords de la propriété	0
Propreté générale, cour aménagée	2
Propreté générale, cour aménagée, efforts d'aménagement, d'adaptation des structures à l'environnement avec fleurissement.	4

TOTAL E : *points*

COMMENTAIRES

FICHE n°3 : Activités de loisirs, environnement, promenades et randonnées

La diversité de l'environnement autour de l'établissement est un gage de satisfaction des cavaliers. L'accès vers l'extérieur doit être facile et sécurisé et il est souhaitable qu'un plan soit affiché et mis à disposition des cavaliers, ainsi que les contraintes dues à l'environnement (voisinage, période de chasse, etc...).

Les activités annexes à disposition des accompagnants ne pratiquant pas l'équitation sont un plus incontestable.

Critère : TOURISME EQUESTRE

Possibilités limitées de promenades et/ou chemins difficiles	0
Accès facile en terrain varié	2
Plusieurs itinéraires en boucles	4
Plusieurs itinéraires en boucles + activités de loisirs sur place ou sites remarquables à proximité	6

TOTAL F : *points*

COMMENTAIRES

Êtes-vous cavalier ?

FICHE n°4 : Accueil, hébergement, prestations cavalières

Les prestations offertes aux cavaliers seront un gage de satisfaction et par conséquent de fidélisation. L'hébergement se devra d'être accueillant, convivial et confortable au possible. La proximité avec les chevaux reste une condition essentielle pour les cavaliers.

POINTS	0	2	4	6	8	RESULTATS
Espace nuit dortoirs		Dortoirs				
Espace nuit chambres			Chambres de 4 personnes max avec lits séparés	Chambre double	Chambre d'hôtes de caractère	
Proximité avec l'hébergement chevaux	+ 500 mètres		Hébergement à moins de 100 mètres	Hébergement attenant à l'hébergement des cavaliers		

TOTAL G : **points**

	RESULTATS	
Possibilité de cuisiner sur place	3	
Petit déjeuner	4	
Salle commune	3	
Possibilité déjeuner	3	
Panier repas	3	
Possibilité dîner	3	
Table d'hôtes	2	
Indication des itinéraires	4	
Transport de bagages	3	
Piscine	4	
Sauna, jacuzzi	4	
Salon de jardin	3	
Accessibilité aux sanitaires extérieurs	2	
Accès Wifi	2	
Point informations touristiques	2	
Point tri sélectif	3	
Espace repas extérieur	4	

TOTAL H : **points**

FICHE n°5 : Prestations chevaux, hébergement, confort, sellerie

L'aire d'accueil des chevaux doit être bien agencée, propre et rangée afin de témoigner de la bonne atmosphère de l'établissement. Mais avant tout, c'est la sécurité des équidés et des randonneurs qui doit être privilégiée.

POINTS	2	4	6	RESULTATS
Hébergement des chevaux <u>Paddocks /prés</u>	Paddocks, prés hors site (max 500m) Qté mini 2 à 3	Paddocks, prés sur site Qté mini 2 à 3	Paddocks ou prés sur site Qté supérieure à 3	
Hébergement des chevaux <u>boxes</u>	Boxes hors site Qté mini 2 à 3 (3X3m)	Boxes sur site Qté mini 2 à 3 (3X3m)	Boxes sur site Qté supérieure à 3 (3X3m)	

TOTAL I : *points*

Foin à disposition	Note éliminatoire	2	
Aire de pansage extérieure avec points d'attache sécurisés		2	
Aire de douche avec points d'attache sur herbe		2	
Aire de pansage intérieure ou couverte avec points d'attache sécurisés		4	
Aire de douche avec points d'attache sur béton avec écoulement de l'eau		4	
Aménagement sellerie à disposition		4	
Minimum de pharmacie équine		4	
Numéros utiles affichés : Maréchaux, vétérinaires...		4	
Maréchalerie de secours à disposition		4	
Boxes sécurisés : pas de cloison tube, porte en état		4	
Paddocks sécurisés : état des clôtures électrifiées libre de tout (barbelés prohibés)		4	
Eau à disposition dans ou à côté des boxes/paddocks/prés		4	
Grains ou granulés à disposition		4	

TOTAL J : *points*

RESULTATS



GRILLE DE LABELLISATION « NIDS DE CIGOGNE »

FICHE n°1	Communication : A Signalisations : B Critères d'ouverture : C	
Mini 21 points pour 4 nids		
FICHE n°2	Implantation parkings : D Aménagements extérieurs : E	
Mini 10 points pour 4 nids		
FICHE n°3	Activités de randonnées : F	
Mini 6 points pour 4 nids		
FICHE n°4	Hébergement : G Autres : H	
Mini 51 points pour 4 nids		
	Mini 88 pour 4 nids TOTAL	

GRILLE DE LABELLISATION « FERS »



FICHE n°5 :	Hébergement chevaux : Mini 6 points pour 4 fers I Autres : Mini 40 points pour 4 fers J	
	Mini 46 pour 4 fers TOTAL	